

***LA COMMUNICATION CULTURELLE HYPERMEDIA COMME COMPOSANTE DE  
L'INTELLIGENCE TERRITORIALE***

---

**Julien Mahoudeau,**

Chercheur en Sciences de l'information – communication et en Sciences de l'Antiquité  
Programme Européen de Modélisation de la Complexité (MCX)

[jm@jmahoudeau.net](mailto:jm@jmahoudeau.net), + 33 6 78 18 52 65

**Adresse professionnelle**

Prestataire de service « Médiation hypermédia du patrimoine culturel » ★ Font-claire ★  
Route de Pertuis ★ 84120 Mirabeau

---

**Résumé** : Le patrimoine culturel est constitutif de l'identité et de l'attractivité d'un territoire. Les hypermédias, entendus comme dispositifs technico-socio-cognitifs mettant en œuvre un système symbolique de représentation, peuvent être considérés comme une forme de système d'information territoriale. En s'appuyant sur un rappel et un recadrage des champs investigués et sur un exemple de développement hypermédia (sites Web culturels de Vic-Montaner, petite Communauté de communes des Hautes-Pyrénées ayant mis en place un dispositif hypermédia de valorisation de son patrimoine), on présente les grandes lignes d'une recherche qui étudie la place et le rôle des hypermédias dans les politiques territoriales en matière de gestion, de diffusion et de promotion des savoirs culturels. On s'interroge ici tant sur le rôle des territoires dans l'accès aux savoirs culturels à l'heure des TIC, que sur l'apport des processus de communication culturelle hypermédia à la construction d'une intelligence territoriale. L'hypothèse de cet article est que la communication culturelle hypermédia peut être une composante de l'intelligence territoriale. Au-delà, nous présentons quelques arguments pour proposer qu'il y a une cohérence épistémologique entre intelligence territoriale et intelligence de la complexité telle qu'elle se construit dans des travaux variés récents.

**Summary** : Cultural heritage is constitutive of territorial identity and attractivity. Hypermedia, perceived like social / technical / cognitive devices based on symbolic systems of representation, may be considered as a form of territorial information system. We first present a realignment of investigated fields, than an experiment of cultural hypermedia development (cultural Web sites of a small *Communauté de Communes* in south France, which has developed an hypermedia device for territorial and cultural valorization). We present here the main reflexions of a research which is questioning the place and role of hypermedias in territorial policy in mater of management, diffusion and promotion of cultural knowledge. The assumption of this article is that hypermedia cultural communication can be a component of the territorial intelligence. We want also present here some arguments to propose that we can find an epistemological coherence between territorial intelligence and the "intelligence of complexity", as it's developed in many fields by recent works.

**Mots clés** : Communication, médiation, hypermédia, patrimoine culturel, valorisation territoriale, socio-économie du tourisme culturel, complexité.

## La communication culturelle hypermédia comme composante de l'intelligence territoriale

La valorisation du patrimoine, inscrite dans le cadre de politiques culturelles publiques, engage pour les territoires et institutions qui en sont en charge des dimensions socio-culturelles mais aussi directement économiques, touristiques et stratégiques. Et ceci dans un contexte où les échelles territoriales sont en pleine mutation et où les techniques numériques bouleversent en profondeur les espaces, les métiers, les outils, les méthodes, les relations sociales interpersonnelles. Comme le proposait le rapport Ory-Lavollée (2002), la diffusion numérique du patrimoine est une dimension de plus en plus importante de la politique culturelle, et les territoires sont probablement appelés à jouer un rôle croissant en la matière.

C'est pourquoi nous nous interrogeons ici tant sur le rôle des territoires dans l'accès aux savoirs culturels à l'heure des TIC<sup>1</sup>, que sur l'apport des processus de communication culturelle hypermédia à la construction d'une intelligence territoriale. Au-delà de la mise en évidence de l'articulation et des imbrications entre nouvelles formes numériques de valorisation des savoirs culturels et gouvernance territoriale, la communication culturelle hypermédia nous apparaît comme composante de l'intelligence territoriale. L'hypothèse de cet article, qui rend compte d'une recherche en phase de démarrage, est que patrimoine culturel, TIC et territoires sont liés dans une boucle récursive qui participe de l'émergence d'un processus d'intelligence territoriale. Au-delà, nous voulons aussi mettre en évidence les cohérences épistémologiques entre intelligence territoriale et intelligence de la complexité.

### 1 - PATRIMOINE, TERRITOIRES, COMMUNICATION CULTURELLE, HYPERMEDIAS

#### 1.1 - Le patrimoine culturel n'est pas sociologiquement neutre

Le patrimoine culturel, constitutif des territoires qui l'engendrent et le portent au fil des siècles, se constitue dans une histoire multimillénaire et nous situe dans les dimensions de *la culture, de l'histoire, de l'art, de l'archéologie*. Musées, sites archéologiques, monuments historiques, lieux de mémoires ou parcs naturels sont aussi bien des marqueurs de l'histoire que des facteurs d'identité collective ou les noeuds culturels d'un maillage territorial physique. Rajoutons qu'un processus spécifique est à l'œuvre dans nos sociétés : un *mouvement de patrimonialisation exponentiel*, qui accroît dans des conditions inédites la sphère de ce qui relève du patrimoine<sup>2</sup>. Encore ne disons-nous rien ici du patrimoine immatériel, linguistique, gastronomique, musical, théâtral ou cinématographique, tout autant culturels.

Avec K. Pomian (1990), il nous paraît pertinent de considérer l'objet patrimonialisé comme un *sémiophore*, c'est-à-dire un support des significations dont l'investissent ceux qui décident de le conserver. Les raisons et fondements des actes de préservation sont directement liés aux *conceptions sociales et culturelles* des peuples qui les formulent. La notion de patrimoine est éminemment subjective, les conceptions de ce qui doit faire partie du patrimoine étant très différentes non seulement d'un endroit à l'autre de la planète, mais aussi d'un moment à l'autre de l'histoire à l'intérieur d'une même culture ou société. En schématisant, on peut dire que le choix de ce qui entre dans le patrimoine tient à la capacité

---

<sup>1</sup> Technologies de l'Information et de la Communication.

---

<sup>2</sup> On pourra voir ici avec intérêt certains travaux de F. Hartog, et notamment l'analyse qu'il fait des *lieux de mémoire* (Hartog, 2003).

## VI<sup>e</sup> Colloque International « TIC & Territoire : Quels développements ? »

14 & 15 juin 2007

Université Jean Moulin, Lyon III

des objets, monuments ou sites à être porteurs de significations.

L'histoire de la constitution du patrimoine culturel ne s'interprète pas comme un déroulement linéaire, paisible et bien déterminé. Les valeurs qui président à la constitution du patrimoine sont changeantes au fil du temps et sont intrinsèquement liées aux perceptions socio-historiques qui les conditionnent. Dans sa matérialité, la constitution du patrimoine est en fait conditionnée par une suite de ruptures, de changements de croyances collectives et de mode de vie, de bouleversements techniques, de propagations de styles nouveaux qui se substituent aux anciens, etc. Chaque *strate* du patrimoine culturel représente une rupture entre le présent et le passé et la fabrique du patrimoine résulte d'une alchimie subtile où entrent en jeu des composantes multiples. Cette mécanique est évidemment toujours à l'œuvre dans notre société. La matérialité du patrimoine culturel, c'est-à-dire l'ensemble de ses composantes physiques, *se construit en permanence au sein de processus sociaux complexes*<sup>3</sup>. C'est pourquoi l'on peut proposer que l'émergence du patrimoine culturel n'est pas sociologiquement neutre et entraîne de manière sous-jacente une *modification dans la façon dont collectivement nous regardons notre histoire et les rapports que nous voulons établir avec elle*.

Par ailleurs, un examen des rapports du patrimoine culturel à la société qui le définit, le protège et le gère, montre les liens inextricables tissés entre le pouvoir, le politique et le patrimoine culturel. Parce qu'il entretient des liens avec l'identité, avec la nation, avec l'histoire collective, le patrimoine culturel et l'attention qui lui est portée peuvent souvent être vus comme incarnation politique symbolique et à ce titre porteur d'idéologies sous-jacentes<sup>4</sup>. Au XX<sup>ème</sup> siècle, l'accroissement des politiques patrimoniales

---

<sup>3</sup> Ainsi, la conscience de l'existence du patrimoine culturel est le marqueur d'un mouvement qui remplace une attitude tendant au religieux et à l'esthétique par une approche tendant à l'historique et au scientifique.

<sup>4</sup> Que l'on pense seulement au Grand Louvre de François Mitterrand ou au Musée Jacques Chirac du quai Branly.

est à mettre en corrélation avec la multiplication, la diversification et l'augmentation de pouvoir des organismes chargés de protéger, restaurer, administrer et présenter le patrimoine<sup>5</sup>.

La situation contemporaine permet de concevoir le patrimoine culturel dans des champs d'investigation extrêmement étendus et qui répondent à des logiques, des besoins, des cadres formels, des méthodes, des communautés professionnelles, des groupes sociaux très divers. Bien sûr, la présentation rapide que nous venons de faire se contente d'indiquer quelques aspects seulement, et sous l'angle de la communication hypermédia que nous expliciterons et adopterons, proposons ceci : il faut au médiateur culturel le temps de questionner le patrimoine en poussant plus loin les investigations sur le statut, le rôle, la nature du patrimoine dans notre société, sur ses rapports au symbolique, au sacré, au politique, au religieux, à la nation, à l'identité, sur la fonction socioculturelle qu'on lui assigne, afin de *comprendre l'environnement dans lequel s'inscrit la médiation du patrimoine*.

### 1..2 Un maillon territorial majeur

Au-delà de ce large substrat conceptuel, le patrimoine entretient une relation privilégiée avec la territorialité : en tant que réseau de lieux physiques maillant le territoire, le patrimoine culturel est constitutif non seulement de l'identité, mais aussi de l'organisation spatiale, de l'attractivité touristique ou encore des politiques publiques d'aménagement d'un territoire. L'ancrage géographique des lieux de patrimoine porte avec lui des dimensions non seulement proprement socioculturelles, mais aussi administratives, juridiques, économiques, touristiques, stratégiques, scientifiques.

Sur le versant socioculturel, il faut insister sur l'importance de la part que prend le patrimoine culturel dans la constitution d'une identité

---

<sup>5</sup> En la matière, l'une des particularités administratives et territoriales de la France, qui tient à des raisons historiques et culturelles, est une très forte implication de l'Etat dans les domaines du patrimoine et de la culture.

## VI<sup>e</sup> Colloque International « TIC & Territoire : Quels développements ? »

14 & 15 juin 2007

Université Jean Moulin, Lyon III

territoriale : c'est en partie par ses musées, ses sites naturels, ses sites archéologiques, ses monuments historiques que se distingue un territoire. Des lieux comme Lascaux, Stonehedge, le Louvre ou Gizah font une bonne part de l'identité des territoires qui les portent, et ce processus de participation du patrimoine à la construction identitaire existe à toutes les échelles, depuis le mondialement connu jusqu'au localement pittoresque. Sous une autre facette, le patrimoine participe de l'identité culturelle des *habitants* du territoire. Porteur d'histoires et de singularités locales, il est facteur d'appropriation des référents collectifs, de connaissance du passé, d'inscription dans des traditions, de culture au sens de mode d'être ensemble, qui sont autant de chose qui font sens pour les populations. Les patrimoines corses, basques ou catalans en sont de bons exemples.

Ancrage physique du patrimoine dans le territoire encore, quand il s'agit de protéger des espaces, d'influer sur les politiques d'aménagement, d'organiser certaines parties du territoire *autour* du patrimoine. De ce point de vue, la mouvement historique de constitution du patrimoine se caractérise précisément par la mise en place de règles, normes juridiques et d'instances de gestion et de protection chargées de les mettre en œuvre, qui régulent à divers degrés l'inscription physique du patrimoine dans le territoire.

Le patrimoine culturel est évidemment un enjeu majeur de la visibilité et de l'attractivité touristique du territoire, qui entraînent avec elles des enjeux économiques et stratégiques. En effet, pour nombre de territoires, le patrimoine culturel recèle un grand potentiel de développement, et ceux pourvus de grands sites mondialement connus servant de locomotives pour le tourisme culturel (Origet Du Cluzeau, 1997) savent ce que leur économie et leur rayonnement doivent à ce dernier. Cependant, la valorisation touristique et économique du patrimoine (Grefte, 2003) s'inscrit pour les territoires dans un jeu de gestion des finances publiques complexe, où les retombées économiques et sociales de la restauration, de l'entretien et de l'ouverture au public du patrimoine sont parfois difficiles à évaluer précisément. Les travaux de restauration et de mise en valeur, souvent très lourds, sont à la fois une charge financière et

un gisement d'emploi. Le tourisme patrimonial génère en lui-même des retombées économiques: la fréquentation des lieux culturels se traduit par des chiffres d'affaires, auxquels s'ajoute l'impact indirect sur les commerces et les services environnants.

De fait, de très nombreux territoires sont engagés dans des politiques de valorisation culturelle touristique et les politiques territoriales (où les rapports d'études commandés par les collectivités) sont innombrables où le patrimoine culturel est reconnu comme force majeure d'attractivité touristique, et donc de développement économique. On pourra voir à titre d'exemple les documents rédigés par l'Agence Régionale du Patrimoine Provence-Alpes-Côte d'Azur : « *La représentation du rôle économique du patrimoine est en pleine évolution: les collectivités passent du souci de maintenir une source de rente à une démarche dynamique de production de services.[...] [On assiste à] l'élaboration de véritables « projets de monuments » inscrits dans des dynamiques plus globales et plus cohérentes de développement durable. [...] [C'est aussi] l'émergence de projet patrimoniaux transversaux fortement territorialisés articulant des dimensions culturelles, historiques, artistiques, économiques, touristiques, scientifiques, sociales. [...] En conséquence, la mesure et la prise en compte de l'impact économique et social du patrimoine sur un territoire représentent un enjeu déterminent pour les acteurs (collectivités, gestionnaires, entreprises), qui interviennent dans sa préservation, sa rénovation, sa valorisation »* (Passamar, novembre 2005, p.2). Cette étude claire et précise, se complète par un guide méthodologique permettant aux collectivités d'évaluer l'impact socio-économique du patrimoine culturel de leur territoire (Passamar, septembre 2006).

Les politiques de valorisations touristiques et économiques du patrimoine se fondent le plus souvent sur une combinaison de facteurs. La volonté d'accroître l'attractivité touristique du patrimoine passe par l'amplification des efforts de restauration et l'amélioration de la qualité des prestations sur les lieux de visite (signalétique, accueil, guidage, boutiques...). Parfois, des animations culturelles et

## VI<sup>e</sup> Colloque International « TIC & Territoire : Quels développements ? »

14 & 15 juin 2007

Université Jean Moulin, Lyon III

touristiques sont mises en place pour apporter une valeur ajoutée incitant les touristes à revenir plusieurs fois dans ces lieux. Certains territoires organisent la mise en réseau des fonctions commerciales, de réalisation d'études, de promotion, de communication des sites patrimoniaux, et coordonnent les actions des offices du tourisme, syndicats d'initiative, pôles touristiques et comités du tourisme. Les politiques de valorisation touristique du patrimoine sont souvent perçues comme un vecteur pour développer l'emploi et optimiser la formation des professionnels intervenants dans ce champ, illustrant des points de vues où valorisation culturelle et développement économique et social ne s'opposent pas mais se conçoivent au contraire en complémentarité.

Enfin, le champ communicationnel au sens large est bien sûr l'un des axes majeurs des politiques de développement culturel du territoire. L'action communicationnelle s'appuie alors sur différents ressorts, qui articulent la dynamique local/global. Sous l'angle du local, il s'agit le plus souvent de sensibiliser les populations environnantes non seulement à l'existence du patrimoine, mais encore à ses valeurs identitaires et culturelles, économiques et touristiques. Des catégories particulières, entraînant des actions spécifiques, sont parfois visées, comme c'est très souvent le cas pour le jeune public (classes du patrimoine, journées de visites scolaires, etc.). Sur le versant national et international, il s'agit pour le territoire d'améliorer l'information touristique culturelle, que ce soit en termes de contenus culturels ou en termes pratiques. Dans les deux cas, deux mécaniques sont à l'œuvre : la *médiatisation du patrimoine*, au sens traditionnel d'accroissement de la visibilité par la mise en média, et la *médiation du patrimoine*, au sens de transmission des contenus historiques et culturels tel que nous l'explicitons plus loin. Bien entendu, les TIC sont au tout premier plan des outils communicationnels invoqués et désormais très largement utilisés. Ainsi, le numérique et la convergence technologique permettent de nouvelles mises en valeur des territoires et enclenchent un nouveau processus de territorialisation, « où la culture devient un argument économique essentiel et un facteur premier du dynamisme interne et de la notoriété des territoires » (Stiegler, 2000, p 3). Pour B. Stiegler, la « nouvelle économie » est

une économie de la culture : « *la technologie numérique étant plurifonctionnelle, elle permet une intégration sans précédent des activités culturelles, économiques et sociales* », d'où il résulte de fait « *une immersion accrue de l'activité culturelle au sein de l'économie* ».

L'ensemble des problématiques que nous avons soulevées indiquent que le patrimoine culturel est bien un maillon territorial majeur, à même de permettre de développer le concept de *gouvernance patrimoniale* (Gravari-Barbas, décembre 2004).

### 1.3 – La mutation des échelles territoriales et ses conséquences sur le domaine culturel

Mais avant d'entreprendre la réflexion sur la problématique propre de la communication culturelle hypermédia des territoires, un aspect paraît devoir être évoqué, celui des transformations contemporaines des échelles territoriales.

Le contexte récent de la France et de l'Europe montre des mutations en cours des échelles territoriales, dont certaines ont des impacts directs sur le domaine du patrimoine culturel. On en examine ici rapidement quelques-unes.

Ainsi de l'émergence de « nouveaux » labels qui bousculent les découpages territoriaux. C'est le cas des « pays » (Renard, février-mars 1995), officialisés, promus et reconnus comme des territoires légitimes par les lois d'aménagement et de développement du territoire de 1995 et de 1999, « [remettant]... à l'ordre du jour un terme qui ne présente pas les signes de la nouveauté et dont la charge de sens est lourde. Les textes législatifs, qui identifient — à travers un niveau de découpage spatial suggéré plutôt qu'imposé — des espaces ruraux à revitaliser, font explicitement référence, pour justifier la mise en œuvre de ce nouveau découpage, à des facteurs d'homogénéité (géographie, histoire, espace économique, ou encore culture rurale locale et caractéristiques spécifiques du paysage et du patrimoine) susceptibles d'en fonder la pertinence. » (Bleton-Ruget, 2001). Autre exemple, le label « ville et Pays d'art et

## VI<sup>e</sup> Colloque International « TIC & Territoire : Quels développements ? »

14 & 15 juin 2007

Université Jean Moulin, Lyon III

d'histoire »<sup>6</sup>, qui regroupe actuellement 124 collectivités en un réseau national animé par le ministère de la Culture et de la Communication, direction de l'architecture et du patrimoine. « *Le label " Villes ou Pays d'art et d'histoire " est attribué par le ministère de la Culture et de la Communication à des collectivités locales qui souhaitent valoriser leur patrimoine, favoriser la création architecturale et promouvoir la qualité dans les espaces bâtis ou aménagés. Le terme de patrimoine doit être entendu dans son acception la plus large puisqu'il concerne aussi bien l'ensemble de patrimoine bâti de la ville que les patrimoines naturel, industriel, maritime ainsi que la mémoire des habitants. Il s'agit donc d'intégrer dans la démarche tous les éléments qui contribuent à l'identité d'une ville ou d'un pays riche de son passé et fort de son dynamisme.* »<sup>7</sup>

Au plan national encore, l'évolution vers l'intercommunalité et le renforcement du poids des Communautés de Communes est une tendance de fond, à tel point que l'intercommunalité est parfois vu comme l'échelon privilégié d'action territoriale locale justifiant une volonté de suppression des départements. Relevons simplement que certains chercheurs travaillant sur ce thème (Le Saout et Madoré, 2004) montrent que l'optimisation territoriale qui sous-tend l'intercommunalité est plus souvent un souhait qu'une réalité, les élus et communes regroupés n'étant pas toujours à même de travailler ensemble.

D'autre part, le réajustement des rapports Etat/Régions par les processus et étapes successives de décentralisation, et notamment en matière culturelle, est un des axes forts de la reconfiguration territoriale en cours. On pourra voir avec profit le dossier « Décentralisation : Les nouveaux espaces du patrimoine » de la revue *Pouvoirs locaux – Les cahiers de la décentralisation* (Ohnet, Tobelem, Poncet et Thuriot, décembre 2004), qui traite un large éventail thématique relatif à la décentralisation en matière patrimoniale et culturelle. La mise

en place concrète de la décentralisation des Services Régionaux de l'Inventaire, en charge de la production de connaissances historiques sur le patrimoine architectural et urbain, et anciennement services déconcentrés de l'Etat, en est un exemple récent. Il n'est pas le lieu d'entrer ici en détail dans un thème très largement débattu et exploré (les positions prises étant souvent contradictoires et controversées), mais de souligner que la décentralisation accroît considérablement le rôle, la capacité d'action et corrélativement la charge des institutions régionales/locales en matière patrimoniale et culturelle : « *Les nouvelles configurations territoriales, la recomposition des missions et compétences publiques et institutionnelles associées aux lois de décentralisation redessinent dans le champ du patrimoine les modalités et espaces traditionnels de collaboration et d'action. On assiste ainsi au passage d'une stricte logique de site axée sur la restauration des monuments à une démarche privilégiant leur inscription dans un environnement élargi. [...] La valorisation du patrimoine s'inscrit donc désormais dans une perspective de politique intégrée, d'attractivité et de dynamisation des territoires* » (Passamar, novembre 2005 p. 2).

Déjà le « rapport Bady » (Novembre 2002) sur les questions liées à la politique de décentralisation en matière culturelle, proposait quelques bases en préconisant la répartition suivante : coordonner la connaissance du patrimoine doit rester à la charge de l'Etat, tandis que confier la réalisation des opérations d'Inventaire aux collectivités territoriales peut être un facteur de dynamisme. La décentralisation se conçoit donc essentiellement en déléguant de larges compétences de protection, de gestion, d'étude, de promotion et de mise en valeur du patrimoine.

Dans cette perspective, il faut insister sur le rôle essentiel des collectivités territoriales dans l'avenir pour la valorisation et l'animation du patrimoine. Il est probable qu'il y aura là effectivement un certain gain de « productivité » et d'efficacité, dans la mesure où les élus locaux pourront être plus prompts à agir qu'une administration lointaine et détachée. Mais cette médaille a bien sûr un revers, qui est précisément ce pouvoir accru des élus locaux sur le patrimoine : celui-ci peut

<sup>6</sup> <http://www.vpah.culture.fr/> [consulté le 09 mai 2007].

<sup>7</sup> <http://www.vpah.culture.fr/vpah/label/label.htm> [consulté le 09 mai 2007].

## VI<sup>e</sup> Colloque International « TIC & Territoire : Quels développements ? »

14 & 15 juin 2007

Université Jean Moulin, Lyon III

se révéler problématique si l' élu répond prioritairement à d'autres préoccupations que celles dictées à un ministère par la sauvegarde, l'étude et la mise en valeur du patrimoine. En effet, un conseiller régional, un conseiller général, un maire, doivent rendre compte à des administrés qui sont aussi des électeurs, là où ils ne sont que des administrés pour un service de l'Etat. La décentralisation s'envisage donc à la fois en des termes positifs et négatifs. Pour les opérations de médiation hypermédia, il faut parler clairement : plus les opérations de gestion, conservation, étude et surtout mise en valeur et promotion du patrimoine seront confiées aux collectivités territoriales, plus s'accroîtra l'intérêt de ces dernières pour les actions spectaculaires, efficaces, de proximité. Politiquement très sensibilisés aux TIC, tant pour leur *image sociale* que pour leurs usages réels, les élus locaux seront en effet souvent très favorables à des projets divers de médiation hypermédia.

Enfin, c'est au niveau européen que se modifient également les découpages territoriaux et les leviers d'action qui sont fonction de ces découpages. Par nature l'Union Européenne favorise la coopération entre Etats membres et les entraîne à considérer le territoire européen comme ensemble d'éléments en continuité culturelle et territoriale plutôt que comme regroupement de nations aux frontières physiques strictes. Ici, le ressort de la modification d'échelle est aussi d'ordre psychologique, mais nous semble cependant capital dans la mise en place de politiques concrètes et de projets de coopération européenne. En matière culturelle, de nombreux projets sont la marque de coopérations très largement engagées<sup>8</sup>.

Plus spécifiquement, l'Europe participe de l'émergence de nouvelles « perceptions territoriales » sinon de nouveaux échelons, tels que les « euro-régions »<sup>9</sup>, dont la réalité est

favorisée par exemple par des programmes tel qu'INTERREG<sup>10</sup>. Sur le plan des labels, l'Europe a mis en place un label temporaire, celui de « Capitale européenne de la Culture »<sup>11</sup>. Conçue pour « *contribuer au rapprochement des peuples européens, la Ville européenne de la Culture a été lancée, par le Conseil des Ministres du 13 juin 1985 et n'a cessé depuis lors de voir croître son succès auprès des citoyens européens ainsi que son impact culturel et socio-économique par les nombreux visiteurs qu'elle a su attirer* ».

D'une manière générale, on retiendra le rôle accru des institutions européennes (orientations politiques globales de la « société de l'Information », PCRD<sup>12</sup> successifs, incitation à la coopération internationale, etc.)<sup>13</sup> en matière de valorisation culturelle territoriale. Nombre de programmes européens établissent des cadres d'action qui se matérialisent sous la formes d'appels à projets et à propositions. Ceux-ci représentent le processus par lequel les initiatives peuvent s'insérer et se réaliser dans le cadre dessiné par les institutions européennes<sup>14</sup>. La plupart des procédures mises en place peuvent concerner des

---

Rousillon) et trois régions espagnoles (Aragon, Catalogne et les Iles Baléares) , euro-région qui entend : « [impulser] un grand pôle de développement durable au sud de l'Europe et dans la Méditerranée, fondé sur l'économie de la connaissance, l'innovation et la diversité », <http://www.euroregion-epm.org> [consulté le 09 mai 2007]

<sup>10</sup> Interreg est l'initiative communautaire du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) en faveur de la coopération entre régions de l'Union européenne. Voir :

[http://ec.europa.eu/regional\\_policy/interreg3/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/regional_policy/interreg3/index_fr.htm) [consulté le 09 mai 2007]

<sup>11</sup>

[http://ec.europa.eu/culture/eac/other\\_actions/cap\\_eu\\_rop/cap\\_eu\\_fr.html](http://ec.europa.eu/culture/eac/other_actions/cap_eu_rop/cap_eu_fr.html) [consulté le 09 mai 2007]

<sup>12</sup> Programme Cadre de Recherche et Développement.

<sup>13</sup> Arguments développés dans Mahoudeau, 2007, p. 126-131.

<sup>14</sup>

[http://europa.eu.int/comm/culture/funding/finan\\_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/culture/funding/finan_fr.htm) . On trouvera par exemple sur cette page des indications générales sur les procédures de financement de projets en matière culturelle.

---

<sup>8</sup> On verra par exemple l'Institut Européen des Itinéraires du Patrimoine, <http://www.culture-routes.lu> [consulté le 09 mai 2007], ou encore le projet MICHAEL sur la patrimoine culturel numérique européen, <http://www.michael-culture.org/fr/home> [consulté le 09 mai 2007]

<sup>9</sup> On verra par exemple le portail Web de l'euro-région Pyrénées – Méditerranée, qui regroupe deux régions françaises (Midi-Pyrénées et Languedoc-

institutions (universités, laboratoires de recherche, musées, administrations, etc.), des collectivités (Etats, régions, départements, euro-régions, communes, etc.) ou des entreprises privées, qui sont toutes à même de trouver dans la structure européenne les moyens de monter et financer des projets de mise en valeur hypermédia du patrimoine. En outre, les enveloppes budgétaires sont souvent très conséquentes, sans commune mesure avec les fonds que peuvent dégager des institutions nationales isolées.

#### 1.4 Communication / médiation culturelle

Au sein des processus de communication, on travaille ici sur la médiation, terme générique que nous inscrivons dans un mécanisme de transmission d'un savoir. Nous nous situons ainsi dans le cadre de la médiation culturelle, en restreignant notre attention aux médiations faisant appel à des dispositifs hypermédiés.

Sur un mode sociologique, la médiation peut-être vue comme un processus dynamique qui tend à établir du lien et à construire du sens entre les membres d'une communauté (Caune, 1999), autant qu'à fonder ces liens à travers l'appartenance à une communauté de culture. Dans cette acception, le patrimoine apparaît apte à nouer ces différentes modalités de la mise en contact : avec les objets, entre les personnes et entre les générations. La médiation vise alors à créer une interface entre les publics et le patrimoine, tout autant qu'à faire se rencontrer les publics par l'intermédiaire de collections, de lieux. Plus qu'informer, il s'agit de provoquer, d'organiser la rencontre entre public et patrimoine en proposant des formes d'expérience éducatives non formelles qui allient émotion et raison. Comment mettre en œuvre des approches à la fois sensibles et scientifiques qui visent à engager un dialogue ouvert entre des objets de sens et des publics ? Comment susciter la rencontre des publics avec des objets de culture, leur donner du sens en fonction d'un projet directeur, restituer cette intention de sens au public ?

Sur un autre versant, la médiation culturelle peut s'entendre comme un processus de

vulgarisation scientifique<sup>15</sup>. La vulgarisation scientifique est une pratique de discours autour des savoirs scientifiques (Jeanneret, 1994). Elle concerne un processus de diffusion dont le but est de partager les savoirs, partage qui peut être vu comme son objet central: rendre accessibles des connaissances spécialisées à des non-spécialistes au moyen d'une médiation, contribuer au développement de l'intelligibilité du monde pour le plus grand nombre. Elle relève alors d'une composante *politique* qui vise à recréer un lien communautaire entre le monde des sciences et la société, à restaurer une appartenance commune entre citoyens et scientifiques.

#### 1.5 L'avènement des hypermédiés

Bien que portée par une démarche fortement interdisciplinaire, notre perspective s'inscrit principalement en SIC<sup>16</sup>, où nous nous focalisons sur les hypermédiés. Par hypermédiés, nous entendons un dispositif socio-technico-cognitif de médiation mettant en œuvre un système symbolique de représentation et engendrant chez l'utilisateur une activité et une pensée interprétative sensible intégrant l'émotion et l'ensemble des perceptions sensorielles. C'est dire que pour nous, les hypermédiés sont des dispositifs qui :

- Sont fondés sur l'expérience audiovisuelle et interactive de l'utilisateur ;
- Articulent le sensoriel (*les sens*), le sensible (l'émotion) et le symbolique (*le sens*) dans la dynamique perceptive ;
- Reposent sur une dimension multimodale : multiplicité formelle (texte, image, son, vidéo, animation, 3D, etc.), et une dimension

---

<sup>15</sup> Nous avons défendu ailleurs (Mahoudeau, 2007) p. 83, l'emploi du mot *valorisation* en lieu et place de celui de vulgarisation. Si les significations sont strictement équivalentes, la valorisation a pour elle l'atout de la connotation positive. Elle renvoie davantage à la valeur du processus de transmission des connaissances scientifiques plutôt qu'à ce qu'il a de vulgaire. En outre, elle indique bien que ce processus peut être source de valeur pour la science elle-même.

<sup>16</sup> Sciences de l'Information et de la Communication.



## VI<sup>e</sup> Colloque International « TIC & Territoire : Quels développements ? »

14 & 15 juin 2007

Université Jean Moulin, Lyon III

sémiotique : l'information numérique comme matériau signifiant ;

- Mettent en œuvre la notion capitale de *représentation de l'information* comme procès assumé de *traduction* du réel ;

- Offrent une opérationnalité manipulateur modifiant les processus psychologiques (cognitifs, émotionnels et perceptifs) de l'utilisateur ;

- S'exercent sur trois registres distincts mais emboîtés : le signe, le document, le corpus ;

- Prennent corps dans des « artefacts » variés : site Web, CD/DVD-Rom, bornes, systèmes immersifs, etc. ;

- Mobilisent dans leur conception des acteurs ou réseaux d'acteurs aux intentions variées et dans des environnements ou contextes socio-économiques et socio-politiques divers.

Les hypermédias se caractérisent également par la mise en œuvre du concept d'interactivité<sup>17</sup>. Pour le concepteur hypermédia, l'interactivité est un processus de formalisation ou structuration des contenus à l'écran, mise en forme adaptée aux objectifs de l'hypermédia et à l'utilisateur à qui il s'adresse. Pour l'utilisateur, elle se conçoit comme un outil d'accès et de manipulation d'informations. De ce point de vue, l'aspect essentiel de l'interactivité demeure celui-ci: elle met en œuvre des pratiques manipulateurs mobilisant chez l'utilisateur un fonctionnement cognitif spécifique dans lequel la perception des signes et symboles présents à l'écran et les intentions d'action sur ces signes et symboles

---

<sup>17</sup> Le champ de l'interactivité, qui nécessite un regard critique, se révèle très étendu et mal aisé à cerner, la notion s'utilisant dans de nombreux domaines et ne pouvant se réduire à une seule et même définition. Elle est étudiée selon un ensemble d'approches très diverses : sciences de l'information et de la communication, analyses des discours sur les usages des TIC, analyses des stratégies des acteurs économiques, recherche en informatique sur les interfaces adaptatives, analyses de la charge cognitive, de l'ergonomie et du design des produits interactifs, recherche sur les usages sociocognitifs, travaux sur les médiations techniques, sciences du langage, analyses sémiologiques, sociopolitique des usages, toutes ces démarches apportant des éclairages complémentaires.

tiennent une place primordiale. Elle existe au travers d'expériences sensibles, c'est-à-dire d'expérimentations concrètes des dispositifs faisant appel aux sens. Elle se matérialise dans une alternance entre la perception et l'action, alternance qui met en œuvre chez l'utilisateur une certaine capacité d'invention (Proulx, 2001 p. 64-65).

Par ailleurs, nous inscrivons notre conception des hypermédias au sein de la notion de *DISTIC* (dispositifs socio-techniques d'information et de communication) telle que développées par les recherches menées au sein du laboratoire I3M<sup>18</sup>. Principalement, on retiendra que les Distic peuvent être vus à la fois comme « *dispositif déduit de l'interaction du social et du technique* », et complémentirement comme « *appareil organisateur de cette interaction* ». Ainsi, nous partageons profondément le point de vue selon lequel les Distic entraînent avec eux des « *enjeux concernant la compréhension des mutations communicationnelles de notre société* » (I3M, mars 2007).

Dans le domaine du patrimoine culturel, l'hypothèse des hypermédias est qu'une nouvelle dialectique de la création, de l'accessibilité et de la diffusion des contenus est créée, qui modifie en profondeur les modes de production, gestion et circulation des savoirs culturels, mais aussi les pratiques professionnelles et les usages les mettant en œuvre. La nouvelle économie dématérialisée du patrimoine constitue une ouverture dans laquelle se déploient tous les discours sur la démocratisation de la culture, ce qui nécessite d'observer en profondeur les mécanismes et processus en jeu.

## 2 - ETUDE DE CAS : LES SITES WEB CULTURELS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VIC-MONTANER, HAUTES-PYRENEES

Nous présentons ici une étude de cas qui sert de support et illustre les réflexions proposées : la réalisation de deux site Web qui nous ont été

---

<sup>18</sup> <http://i3m.univ-tln.fr/Une-definition-du-Distic.html>

## VI<sup>e</sup> Colloque International « TIC & Territoire : Quels développements ? »

14 & 15 juin 2007

Université Jean Moulin, Lyon III

commandés pour mettre en valeur le patrimoine culturel de la communauté de Communes de Vic-Montaner, située dans les Hautes-Pyrénées (France). Le premier concerne le site archéologique du *castrum Bigorra – Castelbielh* de la commune de Saint-Lézer<sup>19</sup>, le second un ensemble de trois églises médiévales peintes<sup>20</sup> situées sur trois communes de la Communauté.

Le contexte est celui d'une prestation de service ayant pour origine une commande qui porte la marque de préoccupations touristiques. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre de politiques volontaristes d'aménagement territorial accordant une large place aux opérations de valorisation du patrimoine et aux techniques numériques. Les deux dispositifs hypermédias commandés complètent ainsi des aménagements physiques des sites : à Saint-Lézer est proposé un sentier archéologique permettant de découvrir les vestiges en disposant d'informations sur de grands panneaux explicatifs, tandis que des animations « son et lumière » permettent de découvrir les églises médiévales peintes. Au sein d'une modeste Communauté de communes essentiellement rurales, le projet des élus est porteur à la fois d'une dimension de proximité, de réappropriation de la culture, du patrimoine et de l'histoire locale, et d'une dimension nationale/internationale, qui vise à accroître la visibilité et l'attrait du territoire. « *Exister culturellement sur le réseau et faire partager les richesses de notre patrimoine pour revitaliser notre territoire* », tel est clairement l'objectif fixé aux hypermédias commandés.

Les sites Web sont rattachés au propre site de la Communauté de Communes, ce qui permet de fournir un premier élément d'évaluation basé sur la mesure de fréquentation de ce site Web communal: en effet, disposant d'un système de statistiques de fréquentation, le site Web de la Communauté de Communes a connu une augmentation de fréquentation de 41% sur le mois suivant la mise en ligne et les opérations de promotion des sites Web

---

<sup>19</sup> <http://www.vic-montaner.com/patrimoine/archeologie/index.htm>

<sup>20</sup> <http://www.vic-montaner.com/patrimoine/eglises/index.htm>

culturels (présentation publique). Par ailleurs, sans pouvoir être mesuré précisément car ne disposant ni d'un guide-conférencier ni d'un système de perception de droits, les visites physiques du site archéologique de Saint-Lézer ont considérablement augmentées<sup>21</sup>, notamment en raison de plusieurs visites scolaires organisées par des écoles du Département auxquelles avait été envoyé un CD-Rom reprenant et complétant le dispositif Web.

Avant de décrire rapidement l'organisation des ces dispositifs, précisons que dans notre conception des hypermédias, l'interactivité est toujours mise au service d'une *intention* de médiation de contenus archéologiques et culturels.

### 2.1 Le site archéologique de Saint-Lézer

Au cœur de la Bigorre, 10 années d'investigations archéologiques et architecturales ont révélé les importants vestiges d'un rempart du Bas-Empire (V<sup>ème</sup> siècle ap. J.-C.), dont certaines parties du couronnement et du chemin de ronde sont exceptionnellement conservées. Les vestiges monumentaux jonchent les flancs d'une colline qui fut d'abord un oppidum<sup>22</sup> aquitain, puis le site fortifié du *castrum Bigorra* protégeant la *civitas tarba* et la ville antique de Tarbes (située à 15 km au sud et dépourvue de fortifications connues), puis enfin un site médiéval pourvue d'une motte castrale dominant un petit village fortifié et un monastère dédié aux saints Félix et Lézer (ce dernier ayant donné son nom au village actuel).

Les contenus du site Web s'organisent en 4 rubriques. La première concerne les éléments généraux de géographie et d'histoire. Un

---

<sup>21</sup> Données obtenues par l'intermédiaire de l'Office du Tourisme local et par les responsables de l'association « Bigorra », très souvent présents sur le site. Précisons à cet égard que cette association, composée essentiellement des habitants de grande proximité, est en bonne partie à l'origine de l'attention scientifique portée autour du site, puis des projets de valorisation qui s'en sont suivis, illustrant ici une démarche de type « bottom up ».

<sup>22</sup> Espace fortifié de hauteur pré-romain.

premier procédé interactif permet d'illustrer l'implantation du site, à vocation défensive, sur un contrefort dominant une vallée riche et fertile dans laquelle circulent deux cours d'eau. Un deuxième jeu permet, à partir d'une photo aérienne, de faire comprendre l'évolution de l'occupation du site. Ces pages utilisent des principes ergonomiques permettant, par un jeu de calques emboîtés qui apparaissent et disparaissent au passage de la souris, de démultiplier les informations dans l'espace de l'écran sans alourdir la lecture ni proposer de pages très longues présentant un ascenseur sur la droite. Ainsi, à partir d'un menu chronologique, le passage de la souris fait apparaître et disparaître des blocs de textes qui contiennent eux-mêmes des liens interactifs faisant apparaître des éléments graphiques sur l'illustration. La deuxième rubrique présente le contexte de la recherche archéologique (historiographie, objectifs scientifiques, etc.), tandis que la troisième se consacre au rempart à proprement parler. L'une des pages s'attache alors à faire comprendre les principes constructifs de la muraille: une illustration d'un relevé en coupe sert à la fois d'outil de navigation dans les contenus et d'outil de visualisation. En passant sa souris sur les différentes parties d'un relevé en coupe de la muraille (fondations, soubassement, élévation, couronnement), l'utilisateur fait apparaître un calque spécifique contenant des liens qui font à leur tour apparaître des éléments graphiques sur le relevé en coupe. La quatrième rubrique présente les autres éléments patrimoniaux présents dans le village de Saint-Lézer (le prieuré, le moulin, le four à chaux du XVII<sup>ème</sup> siècle, etc.). Enfin, partout présent dans le site, un outil « annexe » permet d'accéder à un glossaire, à un répertoire de liens vers d'autres sites Web ou encore aux informations touristiques pratiques.

## 2.2 Les églises médiévales peintes du Montanères

Le Montanères est un territoire de caractère entre Béarn et Bigorre. Connu pour son imposant château de Gaston Phoebus (château de Montaner), un riche patrimoine religieux médiéval s'offre également aux visiteurs: Saint-Michel de Montaner, Saint-Michel de

Castéra-Loubix, Saint-Etienne de Peyraube Lamayou sont trois églises datant du Moyen-Age (largement remaniées au cours des siècles) dont les peintures médiévales d'une grande qualité méritent l'attention. Redécouvertes et restaurées pour certaines dans la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, ces trois églises recèlent un riche patrimoine historique et artistique témoignant de la qualité des peintures murales dans les églises médiévales du Montanères.

Le site Web s'organise ici en 5 rubriques. La première permet d'apporter des éléments généraux d'histoire et de géographie sur le Montanères au Moyen-Age. Chacune des trois églises fait ensuite l'objet d'une rubrique propre, où les contenus se subdivisent en 4 sous-parties (histoire, architecture, peintures murales, mobilier). Une dernière rubrique permet de porter des regards croisés sur les thématiques du programme iconographique communes aux trois églises (scènes du Jugement Dernier, calvaire, archange Saint-Michel, etc.). L'ensemble des pages fait appel aux mêmes principes interactifs utilisant des calques qui viennent en surimpression pour mettre en avant tel ou tel élément d'architecture ou d'iconographie des peintures murales.

## 3 LA COMMUNICATION CULTURELLE HYPERMEDIA COMME COMPOSANTE DE L'INTELLIGENCE TERRITORIALE

### 3.1 – Les référents de l'Intelligence territoriale

Nous souhaitons inscrire notre réflexion dans le cadre théorique et pragmatique de l'intelligence territoriale tel qu'explicité notamment par les travaux de Y. Bertacchini (Bertacchini, mai 2004, Bertacchini, Girardot et Grammacia, 2006) : « *On peut considérer l'intelligence territoriale comme un processus informationnel et anthropologique, régulier et continu, initié par des acteurs locaux physiquement présents et/ou distants qui s'approprient les ressources d'un espace en mobilisant puis en transformant l'énergie du système territorial en capacité de projet [...]* »

## VI<sup>e</sup> Colloque International « TIC & Territoire : Quels développements ? »

14 & 15 juin 2007

Université Jean Moulin, Lyon III

*L'objectif de cette démarche, est de veiller, au sens propre comme au sens figuré, à doter l'échelon territorial à développer de ce que nous avons nommé le capital formel territorial » (Bertacchini, 2004)*

Ce cadre nous apparaît tout à fait pertinent pour penser les phénomènes de communication culturelle hypermédia des territoires.

### 3.2 Intelligence territoriale et communication culturelle hypermédia

Cet article rend compte d'une recherche en phase de démarrage, qui vise à mieux comprendre l'articulation, tant en théorie qu'en pratique, entre intelligence territoriale et communication culturelle hypermédia. Proposons ici quelques-unes des questions qui guident cette recherche :

- Quel peut être le rôle des territoires dans le processus de communication culturelle ? Quels sont les enjeux des TIC pour les politiques territoriales de médiation culturelle ?
- Quelle est l'attractivité des territoires en matière de tourisme culturel et quelle place tiennent les hypermédiats dans cette attractivité ?
- Celle-ci relève-t-elle de stratégie de compétitivité et d'intelligence économique des territoires dans ce secteur ?
- Y a-t-il, sous l'impact technologique, des mutations de l'espace public du savoir ?
- Au travers des institutions qui les représentent, les territoires participent-ils à l'établissement d'outils collectifs au service de la construction du savoir (agrégateur de flux RSS, weblog, wiki, sites institutionnels ouverts) ? Quelle gestion sociale et institutionnelle y a-t-il alors de cette production de savoirs collectifs ?
- Comment ces institutions participent-elles à une mise en place de la société de la connaissance ?
- Y a-t-il des mouvements contradictoires entre marchandisation et démocratisation de la culture au travers des politiques de management du patrimoine culturel des territoires ?

- Quelles sont les synergies entre les territoires et leur représentation numérique en terme de culture, d'histoire et de richesse patrimoniale ?

- Les réseaux culturels territoriaux et humains se doublent-ils de réseaux numériques ?

Il nous semble que le cadre de l'intelligence territoriale peut être fécond pour penser ces questions. En effet, en tant que démarche de communication et processus informationnel et anthropologique, en tant qu'elle mobilise et articule les notions d'acteurs locaux, de ressources d'un espace, d'énergie du système territoriale, de capacité de projet, de capital formel territorial, l'intelligence territoriale permet d'appréhender les problématiques de communication culturelle hypermédia des territoires. Nous prenons ici en exemples quelques-uns des thèmes forts de l'intelligence territoriale.

- Sur le thème de l'identification des ressources d'un territoire. Ainsi que nous l'avons rappelé dans les développements précédents, le patrimoine culturel est évidemment une ressource territoriale majeure (identitaire, économique, touristique, stratégique). De ce point de vue, l'identification des pôles patrimoniaux et culturels, leurs mises en relation au sein de réseaux locaux de proximité (ou au contraire de réseaux thématiques nationaux ou internationaux) permettent pour les territoires de développer des stratégies de *contenus*. Car en effet le patrimoine nous semble être une ressource d'autant plus pertinente qu'il s'accompagne de dispositifs variés portant sur les contenus historiques et culturels à même d'en marquer la spécificité, l'originalité et parfois l'unicité.

- Sur les thèmes de l'approche sociale inter relationnelle et de la capacité d'intelligence collective mobilisable sur un territoire. Dans les processus de communication culturelle hypermédia, le « produit final », c'est-à-dire le dispositif développé<sup>23</sup>, est le fruit d'interrelations complexes entre les acteurs sociaux engagés dans le processus. Si nous reprenons l'exemple du site Web du site

---

<sup>23</sup> Le Distic est alors ici considéré comme « effet » de l'articulation de la technique et du social

## VI<sup>e</sup> Colloque International « TIC & Territoire : Quels développements ? »

14 & 15 juin 2007

Université Jean Moulin, Lyon III

archéologique du *Castrum Bigorra*, les acteurs mobilisés sont multiples et variés : la Communauté de Communes (institution publique administrative en charge de la gestion du patrimoine), la commune concernée (« propriétaire » du site), le Service Régional de l'Archéologie (institution publique en charge, pour sa part, de la protection), les responsables scientifiques des fouilles et études, les experts en médiation culturelle hypermédia (entreprises locales de développement hypermédia)<sup>24</sup>. Nous voyons bien ici que dans le cas de la communication culturelle hypermédia, l'intelligence territoriale s'appuie effectivement sur un maillage de compétences pluridisciplinaires détenues par les acteurs locaux et sur une capacité d'intelligence collective mobilisable sur le territoire.

Sur le thème de la pragmatique du territoire et de ses acteurs. Du point de vue de la pragmatique du territoire, c'est d'une articulation complexe entre les besoins de promotion touristique, la réappropriation locale, la transmission pédagogique des contenus culturels ou encore la réalité économique du coût de développement d'un site Web dont il s'agit.

Du point de vue de la pragmatique des acteurs, outre les éléments déjà relevés sur la dimension interrelationnelle dans les processus de production/conception des hypermédiats, il nous paraît capital de bien voir que les acteurs mobilisés sont aussi les publics destinataires usagers des dispositifs hypermédiats. En effet, il faut rappeler que *la médiation culturelle hypermédia, en tant que processus de communication, s'adresse toujours « à quelqu'un », est toujours destinée à un ou des publics.* Connaître le public utilisateur, c'est chercher à connaître son contexte culturel et mental de réception et d'appropriation des contenus offerts par la médiation : comment

réfléchit-il, comment agit-il, quelles sont ses habitudes de consommation culturelle, dans quelles situations et quels lieux, etc. ?

Dans le cas de la communication culturelle hypermédia des territoires, les publics sont à la fois les habitants du territoire (particuliers, scolaires) et les visiteurs « extérieurs » potentiels (touristes susceptibles de rechercher des contenus culturels pour préparer, accompagner ou prolonger leurs visites). Dans notre exemple, imaginons une association des amis du patrimoine archéologique de la commune qui organise une journée découverte, un enseignant de Latin au collège de la commune qui souhaite faire travailler ses élèves sur l'Antiquité au travers des vestiges conservés sur le site, et enfin une famille qui voyage dans la région et souhaite se divertir tout en visitant un lieu historique et en faisant une belle ballade. Ces trois groupes se retrouvent sur le site archéologique. Chacun le visite en fonction de ses objectifs propres, mais tous sont susceptibles de consulter le site Web. Lors de l'utilisation de l'hypermédia, l'appréhension réelle de chacun sera fonction de ses codes culturels, de ses connaissances historiques, de ses capacités cognitives, de son aisance dans l'utilisation des techniques numériques, etc. Ainsi, la prise en compte des utilisateurs des systèmes hypermédiats de médiation culturelle est un élément essentiel d'une démarche qui considère la communication comme un système co-construit par les actions des interlocuteurs : c'est la conjonction d'un projet de conception et d'un projet d'usage qui donne son plein sens au processus de médiation hypermédia.

-Sur le thème de l'énoncé du projet territorial et de la logique de projet en référence à un mouvement de développement du local. La valorisation du patrimoine par le biais de processus de communication hypermédia nous semble être à même de mobiliser des logiques de projet de développement local durable. On le voit bien dans l'exemple que nous avons décrit : c'est autour d'un projet de revitalisation du territoire par la valorisation du patrimoine que s'enclenche une dynamique de réappropriation de l'histoire, de la culture et de l'identité locale (thème de l'appropriation territoriale) ainsi qu'une dynamique d'accroissement de la visibilité nationale et

---

<sup>24</sup> Ces derniers travailleront à partir de la matière scientifique fournie par les archéologues et architectes, dans la limite de ce qu'imposent les nécessités de protection du site, en fonction des besoins précis exprimés par la mairie qui joue ici le rôle de client ayant passé une commande, et selon leur connaissance propre des processus cognitifs mis en jeu par les hypermédiats et leur propre capacité à dépouiller la documentation scientifique.

## VI<sup>e</sup> Colloque International « TIC & Territoire : Quels développements ? »

14 & 15 juin 2007

Université Jean Moulin, Lyon III

internationale, donc de l'attractivité et de la compétitivité du territoire.

Au-delà des quelques thèmes que nous venons d'évoquer illustrant la pertinence du cadre de l'intelligence territoriale pour penser les processus de communication culturelle hypermédia, il nous semble que, récursivement, la communication culturelle hypermédia peut être vue comme *composante* de l'intelligence territoriale. Ainsi, la prise en compte des processus de communication culturelle hypermédia peut être un élément important de la construction d'une intelligence territoriale. La mise en place de stratégies de valorisation, de diffusion et d'accès aux services culturels via les hypermédiats relève d'une démarche d'information et de communication qui participe de la constitution du capital formel d'un échelon territorial. Les capacités détenues par les territoires en matière de production/gestion/diffusion de contenus culturels s'intègrent pleinement dans le maillage des compétences mobilisables autour de logiques de projet de développement culturel du territoire.

La croissance exponentielle des TIC entraîne l'émergence d'une nouvelle époque des industries culturelles dans laquelle les territoires sont amenés à jouer un rôle majeur. D'une certaine manière, on peut avancer qu'est en cours un processus de renouveau de la territorialisation dans la mesure où la reproductibilité numérique des territoires eux-mêmes est en cours, ce qui leur confère une nouvelle cardinalité, c'est-à-dire une nouvelle fonction d'orientation pour l'accès aux données numériques. Si l'on utilise la métaphore spatiale, Internet apparaît de plus en plus comme un dispositif d'accès à une nouvelle cartographie des territoires<sup>25</sup>. En effet, cette numérisation de l'espace et le système de coordonnées numériques qu'elle rend possible se développent à la fois comme systèmes de navigation dans les données que permettent les Systèmes d'Information Géographique (SIG) et comme dispositif de balisage pour la gestion des appareils mobiles de tous types. Le

---

<sup>25</sup> Un domaine particulier est alors en pleine expansion, celui de la géo-information.

territoire régional peut devenir le substrat même de tous les systèmes d'orientation, la représentation numérique du territoire devenant l'une des principales modalités d'accès à l'information et aux services.

Le territoire comme support de mémoire, d'information et d'orientation est un espace réel qui complète l'espace numérique qui le représente. Ce couplage s'opère dans le contexte de la montée en puissance de la deuxième génération de services sur l'Internet, identifiés aujourd'hui sous le terme de « Web 2.0 ». Les territoires ont devant eux un enjeu primordial : apprendre à devenir producteurs de leur(s) image(s) et à construire pour cela un espace mutualisé de mise à disposition de données patrimoniales, de création de services et d'activités économiques mises en valeur par la dimension culturelle régionale comme unité historique et géographique.

### 3.3 Epistémologie de l'interdisciplinarité

Le projet d'étude des processus communicationnels hypermédiats dans le secteur culturel au sein des problématiques de l'intelligence territoriale nous semble mobiliser une ingénierie (Kourilsky, 2002) et une épistémologie de l'interdisciplinarité (Le Moigne, 2002), ou tout au moins trouve dans celles-ci un socle fécond de recherche et d'action.

Au-delà de la pluridisciplinarité, qui concerne l'étude d'un objet d'une seule et même discipline par plusieurs disciplines à la fois, dans une démarche qui déborde les disciplines mais dont la finalité reste inscrite dans le cadre de la recherche disciplinaire, l'interdisciplinarité définit un véritable *principe intégrateur* des connaissances mises en mouvement. Celle-ci fait l'objet d'une reconnaissance de plus en plus grande dans la pratique scientifique contemporaine et fonde de plus en plus de démarches, de projets et de recherches scientifiques. La pratique interdisciplinaire permet des approches et méthodologies nouvelles à travers l'échange de concepts, de modèles, de techniques d'analyses.

L'interdisciplinarité se fonde sur le constat selon lequel la prolifération actuelle

des disciplines académiques et non-académiques conduit à la croissance exponentielle d'un savoir compartimenté et rend impossible tout regard global sur les phénomènes observés par les scientifiques (Morin, 1977 à 2004). Le cloisonnement disciplinaire est un obstacle à une meilleure compréhension du monde. L'interdisciplinarité, qui vise à construire en commun des projets de recherche et les outils de pensée que ceux-ci requièrent, fait émerger de la confrontation des disciplines de nouvelles données qui les articulent entre elles ; elle ne recherche pas la maîtrise de plusieurs disciplines, mais l'ouverture de toutes les disciplines à ce qui les traverse et les dépasse. La clef de voûte de l'interdisciplinarité réside dans l'unification sémantique et opératoire des acceptions *entre*, *à travers* et *au-delà* des disciplines. Elle présuppose une rationalité ouverte, par un nouveau regard sur la relativité des notions de « définition » et « d'objectivité ». En outre, il faut bien remarquer qu'un très grand nombre de secteurs scientifiques et de chercheurs reconnaissent aujourd'hui trouver dans l'interdisciplinarité une nouvelle manière de concevoir non seulement leurs projets de recherche mais aussi les outils conceptuels permettant de mieux les articuler<sup>26</sup>. Par ailleurs, l'interdisciplinarité entérine l'idée selon laquelle la distinction classique entre « recherche fondamentale » et « recherche appliquée ou finalisée » n'est plus opératoire. Nous savons maintenant bien que les différents champs de savoir ne se développent jamais « isolément », « hors contexte ». Ils entretiennent toujours des relations étroites avec des savoir-faire, des moyens de production, des lieux et des intérêts multiples qui contribuent à les modeler et à

---

<sup>26</sup> Ainsi, le *Projet d'établissement du CNRS* en 2002 (CNRS, 2002), pour répondre aux défis contemporains des orientations scientifiques, propose comme première orientation principale d'accorder « une priorité centrale, au sein de l'organisme, à la pratique et à la pensée de l'interdisciplinarité », et envisage la transdisciplinarité comme l'une des pratiques de l'interdisciplinarité. Cette orientation, au sein d'un des plus grands moteurs de la recherche scientifique en France, nous semble tout à fait représentative de ces nouvelles approches qui commencent à s'ancrent en profondeur.

orienter leur développement. « *Il faut voir la recherche non comme un espace distribué en différents secteurs, plus ou moins étanches les uns aux autres, mais comme un espace intégré d'activité* » (CNRS, 2002, p.11).

Ainsi, l'étude de la communication culturelle hypermédia des territoires relève effectivement d'une démarche interdisciplinaire. Elle suppose d'abord de travailler autour des questions propres aux territoires (aménagement, gouvernance et management, politiques culturelles, etc.) dans une perspective organisationnelle, c'est-à-dire en concevant les territoires comme des organisations. En termes de contenus valorisés, elle nécessite de comprendre les méthodes et les résultats scientifiques des professionnels du patrimoine (histoire, archéologie, architecture, muséologie, etc.), qui sont à l'origine de la création des contenus, mais aussi les spécificités de la communication culturelle (médiation du patrimoine). Du point de vue des hypermédiats en tant que systèmes symboliques numériques de représentation (sémiotique, informatique), elle impose de comprendre l'ensemble des spécificités communicationnelles des techniques numérique et de leur panel d'outils (perspective propre aux SIC), mais aussi de connaître les processus cognitifs mis en œuvre chez l'utilisateur des dispositifs (psychologie cognitive) ou encore les contextes et situations d'usages (sociologie des usages).

### 3.4 Perspectives

Pour conclure, nous proposons ici d'observer rapidement quelques-unes des cohérences épistémologiques entre *intelligence territoriale* et *intelligence de la complexité*, telle que proposée et solidement argumentée par les derniers développements des sciences de la complexité (Le Moigne et Morin, 2003, Le Moigne et Morin, 2007).

L'intelligence de la complexité repose, littéralement et de manière première, sur la racine *Complexus*, dans le sens de *ce qui est tissé ensemble*<sup>27</sup>, et propose que la réduction et

---

<sup>27</sup> Ainsi, « dans tous les domaines de la connaissance, la complexité apparaît comme le

## VI<sup>e</sup> Colloque International « TIC & Territoire : Quels développements ? »

14 & 15 juin 2007

Université Jean Moulin, Lyon III

la disjonction, qui font le propre de la science classique, empêchent toute appréhension globale des phénomènes ou processus étudiés. Or il nous semble que l'intelligence territoriale propose que sont tissés ensembles territoires, espaces, acteurs, ressources, projets et que la disjonction de chacune de ces dimensions, ou la réduction à l'une d'entre elles de toutes les autres, empêchent toute appréhension globale des processus territoriaux. Ces deux intelligences ont donc en commun d'être aptes à relier les données<sup>28</sup>, informations et connaissances séparées. Dans ce sens, l'attention est portée autant au *processus* qu'au *résultat*, et plus encore à la démarche qui consiste à ne pas dissocier le processus du résultat. « *S'exercer à l'intelligence d'une situation, c'est plus définir un acte qu'un état* », écrit encore J.L. Le Moigne (Le Moigne et Morin, 2007, p. 15). Les systèmes ne sont pas des *choses* ou des *objets*, mais des *actes* ou des *projets d'action*.

On peut également relever l'idée commune selon laquelle l'intelligence se fabrique « *comme construction de représentations intentionnelles, à dessein, des situations dans lesquelles on se propose d'intervenir, donc à fin d'action* » celle-ci s'entendant dans le cadre d'un projet. Ainsi, l'intérêt est commun pour la notion de *projet* : il s'agit alors de réfléchir sur la « *façon dont nous élaborons, identifions, notre capacité à former un projet, et d'identifier les processus par lesquels nous nous représentons nous-mêmes les projets que nous formons. [...] Quels projets dans quels contextes ? [Car en effet] les projets que nous proposons ne sont pas élaborés dans le vide, mais dans des contextes que nous pouvons aussi nous représenter* » (ibid. p. 15,19). Ceci nous semble avérée dans l'intelligence territoriale, qu'il s'agisse du projet scientifique de comprendre l'ensemble des dynamiques territoriales ou du projet territorial lui-même par lequel se manifeste ces dynamiques. Ainsi, il s'agit bien d'un « *entrelacs des "faire" et des*

---

*tissu solidaire du monde des phénomènes* » (Le Moigne et Morin, 2007, p. 5)

<sup>28</sup> En rappelant que « *ce n'est pas le fait qui construit la donnée, c'est nous qui construisons le fait en le symbolisant (autrement dit en le désignant et en l'interprétant) et l'appelons donnée* » (Le Moigne et Morin, 2007, p. 20).

*"comprendre", les pragmatiques nourrissant les épistémiques* » (ibid. p. 7).

Enfin, nous trouvons dans les propositions d'une « *attitude pro-active du chercheur, dans sa relation à la société, qui devient acteur du territoire* » (Bertacchini, Girardot et Grammacia, 2006), une forte cohérence avec le thème de l'observateur-concepteur qui ne saurait en aucun cas être totalement dissocié de ce qu'il étudie : le constructivisme épistémologique ne propose-t-il pas que ce que la science étudie est un *projet construit par l'observateur* et non un *objet donné par la nature* ?

### BIBLIOGRAPHIE

- Bertacchini, Y. (2004) "Le territoire, une entreprise d'intelligence collective à organiser vers la formation du capital formel", dans *Revue Communication & Organisation*, n° 25, Les vallées : sens, territoires & signes, GREC/O, ISIC, Université de Bordeaux 3, p. 35
- Caune, J. (1999), *Pour une éthique de la médiation, le sens des pratiques culturelles*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble
- Gravari-Barbas, M. (décembre 2004) "Quelle marge de manoeuvre pour une "gouvernance patrimoniale" ?", *Pouvoirs locaux - Les cahiers de la décentralisation - Dossier "Décentralisation : Les nouveaux espaces du patrimoine"*, n° 63 IV, p. 84-93
- Grefre, X. (2003), *La valorisation économique du patrimoine*, La Documentation Française, Paris
- Hartog, F. (2003), *Régime d'historicité - Présentisme et expériences du temps*, Ed. du Seuil, Paris
- Jeanneret, Y. (1994), *Ecrire la science - Forme et sens de la vulgarisation*, Presses Universitaires de France, Paris
- Kourilsky, F. (2002), *Un nouvel esprit scientifique, Ingénierie de l'Interdisciplinarité*, L'Harmattan, Collection Ingénium, Paris
- Le Moigne, J.-L. (2002), *Le constructivisme. Tome II. Epistémologie de l'interdisciplinarité*, L'Harmattan, Collection Ingénium, Paris



## VI<sup>e</sup> Colloque International « TIC & Territoire : Quels développements ? »

14 & 15 juin 2007

Université Jean Moulin, Lyon III

- Le Moigne, J.-L. et E. Morin (2003), *L'intelligence de la Complexité*, L'Harmattan, Paris
- Le Moigne, J.-L. et E. Morin (2007), *Colloque de Cerisy - Intelligence de la Complexité - Epistémologie et pragmatique*, Ed. de l'aube, La Tour d'Aigues
- Le Saout, R. et F. Madoré (dir.) (2004), *Les effets de l'intercommunalité*, P.U.R., Rennes
- Mahoudeau, J. (2007), *Médiation des savoirs et complexité - Le cas des hypermédias archéologiques et culturels*, L'Harmattan, Collection Ingénium, Paris
- Morin, E. (1977 à 2004), *La Méthode, Tome 1 à 6*, Ed. du Seuil, Paris
- Ohnet, J.-M., J.-M. Tobelem, P. Poncet et F. Thuriot (décembre 2004) "Dossier Décentralisation: les nouveaux espaces du patrimoine", *Pouvoirs locaux - Les cahiers de la décentralisation*, n° 63 IV, p. 55-164
- Origet Du Cluzeau, C. (1997), *Le tourisme culturel*, P.U.F, Paris
- Passamar, H. d. (novembre 2005) "L'impact économique et social du patrimoine en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur", *Les cahiers de l'Agence Régionale du Patrimoine Provence-Alpes-Côte d'Azur*, n° 01, p.2-12
- Passamar, H. d. (septembre 2006) "Guide Méthodologique pour l'analyse des impacts du patrimoine sur les territoires", *Les cahiers de l'Agence Régionale du Patrimoine Provence-Alpes-Côte d'Azur*, n°03, p. 1-29
- Pomian, K. (1990), "Musées et Patrimoine", dans *Patrimoines en folie*, Edition de la Maison de la science
- Renard, J. (février-mars 1995) "Le retour des pays", *Sciences humaines*, p. 46
- Culture, [En ligne, consulté le 11 mai 2007]  
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/024000594.shtml>
- Bertacchini, Y. (mai 2004), "Entre information & processus de communication : l'intelligence territoriale", *3<sup>ème</sup> rencontre "TIC & Territoire : quels développements" de Lille*, ISDM n° 16, [En ligne, consulté le 20 avril 2007] [http://isdm.univ-tln.fr/PDF/isdm16/isdm16a154\\_bertacchini.pdf](http://isdm.univ-tln.fr/PDF/isdm16/isdm16a154_bertacchini.pdf)
- Bertacchini, Y., J.-J. Girardot et G. Grammacia (2006), "De l'intelligence territoriale : théorie, posture, hypothèses, définition", *Ve colloque TIC & Territoires : Quels développements ?, 9-10 juin 2006*, ISDM n° 26, Université de Franche Comté, Besançon, [En ligne, consulté le 20 avr. 2007] <http://isdm.univ-tln.fr/PDF/isdm26/3.YB-JJG-GG.pdf>
- Bleton-Ruget, A. (2001) "« Pays » et nom de pays. L'invention de la Bresse loughannaise (XIXe-XXe siècles)", *Ruralia*, n°8, [En ligne, consulté le 07 mai 07] <http://ruralia.revues.org/document215.html>
- CNRS (2002), *Projet d'établissement du CNRS - Février 2002*, [En ligne consulté le 28 mars 2006] <http://www.cnrs.fr/strategie/telechargement/projetetab.pdf>
- I3M (mars 2007)-a, *Une définition du DISTIC, transmission et communication*, Projet scientifique du laboratoire I3M, [ En ligne, consulté le 04 mai 2007] <http://i3m.univ-tln.fr/Une-definition-du-Distic.html>
- I3M (mars 2007)-b, *Les DISTIC, des enjeux scientifiques et sociaux*, Projet scientifique du laboratoire I3M, [ En ligne, consulté le 04 mai 2007] <http://i3m.univ-tln.fr/Des-enjeux-scientifiques-et.html>
- Ory-Lavollée, B. (2002), *La diffusion numérique du patrimoine, dimension de la politique culturelle*. Rapport au Ministère de la Culture et de la Communication, [En ligne, consulté le 15 mars 2006] <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/024000087.shtml>
- Proulx, S. (2001), "Usages des technologies d'information et de communication : reconsidérer le champ d'étude?"

## VI<sup>e</sup> Colloque International « TIC & Territoire : Quels développements ? »

14 & 15 juin 2007

Université Jean Moulin, Lyon III

- Emergence et continuité dans les recherches en information et communication - XII<sup>ème</sup> Congrès international des sciences de l'information et de la communication*, janvier 2001, SFCIC, UNESCO (Paris), [En ligne, consulté le 15 mars 2006] [http://grm.uqam.ca/textes/proulx\\_SFSIC2001.pdf](http://grm.uqam.ca/textes/proulx_SFSIC2001.pdf)
- Stiegler, B. (2000), *Note prospective sur l'évolution des conditions d'aménagement du territoire dans le contexte de la Société de l'Information et dans le domaine culturel - Recommandations pour la mise en place du schéma d'accès aux services*, Dossier de l'ATICA, Schémas d'accès, [En ligne, consulté le 11 mai 2007] <http://www.memoirelocale.com/document/s/etude-stiegler.doc>
- Bertacchini, Y. (2004) "Le territoire, une entreprise d'intelligence collective à organiser vers la formation du capital formel", dans *Revue Communication & Organisation*, n° 25, Les vallées : sens, territoires & signes, GREC/O, ISIC, Université de Bordeaux 3, p. 35,
- Bertacchini, Y. (mai 2004), "Entre information & processus de communication : l'intelligence territoriale", 3<sup>ème</sup> rencontre "TIC & Territoire : quels développements" de Lille, ISDM n° 16, [En ligne, consulté le 20 avril 2007] [http://isdm.univ-tln.fr/PDF/isdm16/isdm16a154\\_bertacchini.pdf](http://isdm.univ-tln.fr/PDF/isdm16/isdm16a154_bertacchini.pdf)
- Bertacchini, Y., J.-J. Girardot et G. Grammacia (2006), "De l'intelligence territoriale : théorie, posture, hypothèses, définition", *Ve colloque TIC & Territoires : Quels développements ?*, 9-10 juin 2006, ISDM n° 26, Université de Franche Comté, Besançon, [En ligne, consulté le 20 avr. 2007] <http://isdm.univ-tln.fr/PDF/isdm26/3.YB-JJG-GG.pdf>
- Bleton-Ruget, A. (2001) "« Pays » et nom de pays. L'invention de la Bresse loughannaise (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)", dans *Ruralia*, n°8, [En ligne, consulté le 07 mai 07] <http://ruralia.revues.org/document215.html>
- Caune, J. (1999), *Pour une éthique de la médiation, le sens des pratiques culturelles*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble
- CNRS (2002), *Projet d'établissement du CNRS - Février 2002*, [En ligne consulté le 28 mars 2006]
- <[http://www.cnrs.fr/strategie/telechargement/projet\\_etab.pdf](http://www.cnrs.fr/strategie/telechargement/projet_etab.pdf)>
- Gravari-Barbas, M. (décembre 2004) "Quelle marge de manoeuvre pour une "gouvernance patrimoniale" ?" dans *Pouvoirs locaux - Les cahiers de la décentralisation - Dossier "Décentralisation : Les nouveaux espaces du patrimoine"*, n° 63 IV, p. 84-93,
- Greffe, X. (2003), *La valorisation économique du patrimoine*, La Documentation Française, Paris
- Hartog, F. (2003), *Régime d'historicité - Présentisme et expériences du temps*, Ed. du Seuil, Paris
- Jeanneret, Y. (1994), *Ecrire la science - Forme et sens de la vulgarisation*, Presses Universitaires de France, Paris
- Kourilsky, F. (2002), *Un nouvel esprit scientifique, Ingénierie de l'Interdisciplinarité*, L'Harmattan, Collection Ingénium, Paris
- Le Moigne, J.-L. (2002), *Le constructivisme. Tome II. Epistémologie de l'interdisciplinarité*, L'Harmattan, Collection Ingénium, Paris
- Le Moigne, J.-L. et E. Morin (2003), *L'intelligence de la Complexité*, L'Harmattan, Paris
- Le Moigne, J.-L. et E. Morin (2007), *Colloque de Cerisy - Intelligence de la Complexité - Epistémologie et pragmatique*, Ed. de l'aube, La Tour d'Aigues
- Le Saout, R. et F. Madoré (dir.) (2004), *Les effets de l'intercommunalité*, P.U.R., Rennes
- Mahoudeau, J. (2007), *Médiation des savoirs et complexité - Le cas des hypermédias archéologiques et culturels*, L'Harmattan, Collection Ingénium, Paris
- Morin, E. (1977 à 2004), *La Méthode, Tome 1 à 6*, Ed. du Seuil, Paris
- Ohnet, J.-M., J.-M. Tobelem, P. Poncet et F. Thuriot (décembre 2004) "Dossier Décentralisation: les nouveaux espaces du patrimoine", dans *Pouvoirs locaux - Les cahiers de la décentralisation*, n° 63 IV, p. 55-164,
- Origet Du Cluzeau, C. (1997), *Le tourisme culturel*, P.U.F, Paris
- Passamar, H. d. (novembre 2005) "L'impact économique et social du patrimoine en Région

## VI<sup>e</sup> Colloque International « TIC & Territoire : Quels développements ? »

14 & 15 juin 2007

Université Jean Moulin, Lyon III

Provence-Alpes-Côte d'Azur", dans *Les cahiers de l'Agence Régionale du Patrimoine Provence-Alpes-Côte d'Azur*, n° 01, p.2-12,

Passamar, H. d. (septembre 2006) "Guide Méthodologique pour l'analyse des impacts du patrimoine sur les territoires", dans *Les cahiers de l'Agence Régionale du Patrimoine Provence-Alpes-Côte d'Azur*, n°03, p. 1-29,

Proulx, S. (2001), "Usages des technologies d'information et de communication : reconsidérer le champ d'étude?" *Emergence et continuité dans les recherches en information et communication - XIIème Congrès international des sciences de l'information et de la communication, janvier 2001*, SFCIC, UNESCO (Paris), [En ligne, consulté le 15 mars 2006]

<[http://grm.uqam.ca/textes/proulx\\_SFSIC2001.pdf](http://grm.uqam.ca/textes/proulx_SFSIC2001.pdf)>

Renard, J. (février-mars 1995) "Le retour des pays", dans *Sciences humaines*, p. 46,

Stiegler, B. (2000), *Note prospective sur l'évolution des conditions d'aménagement du territoire dans le contexte de la Société de l'Information et dans le domaine culturel - Recommandations pour la mise en place du schéma d'accès aux services*, Dossier de l'ATICA, Schémas d'accès, [En ligne, consulté le 11 mai 2007]

<http://www.memoirelocale.com/documents/etude-stiegler.doc>